



Montreuil, le 07 mars 2025

**Monsieur Laurent Marcangeli**  
*Ministre de l'Action publique, de la Fonction publique  
et de la simplification*

Copie à :  
**Madame Nathalie Colin**  
*Directrice générale de l'Administration et de la Fonction publique*

**Objet : dépôt d'un préavis de grève sur la période du 13 mars au 31 mai 2025.**

Monsieur le Ministre,

Force est de constater que vous persistez dans votre refus d'apporter des réponses aux revendications suivantes :

- ✓ Sortie des politiques d'austérité et construire des lois de finances et de financement de la sécurité sociale sur d'autres bases ;
- ✓ Renoncer à tout jour de carence, et au passage, contre l'avis unanime des organisations syndicales, des employeurs territoriaux et hospitaliers de 100 à 90 % de la rémunération versée au titre du congé maladie ordinaire ;
- ✓ Rétablir le versement de la garantie individuelle du pouvoir d'achat (GIPA) ;
- ✓ Abroger la contre-réforme des régimes de retraite. Réduire le temps de travail tout au long de la vie avec notamment un droit au départ à 60 ans, la réduction du temps de travail à 32 heures ;
- ✓ L'augmentation immédiate et, a minima, de 10 % de la valeur du point d'indice, son indexation sur l'inflation, la refonte des grilles indiciaires, l'égalité salariale et professionnelle entre les femmes et les hommes ;
- ✓ L'arrêt des suppressions d'emplois, la définition d'un plan pluriannuel de recrutement, la titularisation des agent.es non titulaires dont le nombre ne cesse d'augmenter ;
- ✓ L'abandon définitif du projet de loi dit Guérini, le maintien et le renforcement du statut général des fonctionnaires ;
- ✓ L'amélioration des droits des agent.es publics au titre des systèmes de sécurité et de protection sociales dans leurs dimensions obligatoire et complémentaires, des politiques d'action sociale, tant des actifs que des retraité.es.

C'est pourquoi l'UFSE-CGT dépose un préavis de grève sur la période débutant le 13 mars prochain et ce jusqu'au 31 mai 2025.

Le présent courrier vaut préavis de grève pour l'ensemble des personnels, ainsi que pour les nuitées en amont et en aval des dates du 13 mars au 31 mai 2025.

Veuillez agréer, Monsieur le ministre, l'expression de mes salutations distinguées.

**Christophe Delecourt**  
*Secrétaire général de l'UFSE-CGT*